



ELECTIONS PROFESSIONNELLES DU 13 AU 20 OCTOBRE 2011

Procédure de vote

1 mon identifiant de vote du 22 au 28 septembre

- ▶ Par le biais d'une carte à gratter remise à chacun dans l'établissement.



→ mon identifiant de vote (1^{ère} ligne)

→ mon NUMEN (2^{ème} ligne)

2 mon mot de passe du 22 sept. au 20 octobre

- ▶ Je me connecte sur

<http://www.education.gouv.fr/electionspro2011>

- ▶ Dans la rubrique "**obtenir mon mot de passe**" (lien direct : <https://www.emargement.elections.education.gouv.fr/portail/motde passe.html>) je saisis mon NUMEN et mon identifiant de vote ainsi que les 6^e et 7^e caractères de mon numéro de sécurité sociale (département de naissance).

- ▶ Mon mot de passe me sera alors envoyé sur la boîte mail de mon choix.

3 je vote du 13 au 20 octobre

- ▶ Je me connecte de nouveau sur

<http://www.education.gouv.fr/electionspro2011>

- ▶ Dans la rubrique "**je vote**" je saisis mon identifiant de vote et mon mot de passe.

- ▶ Pour voter FO

le plus généralement, selon ma situation, 4 clics :

CTM (qui détermine la représentativité) et CTA, CAPN, CAPA, CAPD ou CCP

